

Action O : Fédérer les acteurs locaux pour davantage d'implication autour de l'Agenda 21

Objectif 5 : Amplifier la participation citoyenne

Contexte

La ville de Groslay s'est engagée depuis 2008 dans une démarche d'Agenda 21. Soucieuse de respecter les différentes phases utiles et nécessaires à ce projet, elle concrétise aujourd'hui son plan d'action validé par le Conseil Municipal.

Il est fondé sur le diagnostic partagé et concerté qui s'est déroulé au préalable et qui a permis d'en définir les orientations stratégiques. Il doit être périodiquement évalué et renforcé.

Son succès repose donc sur la mobilisation des acteurs à la mise en œuvre d'initiatives très concrètes. Il s'agit donc d'une démarche participative pour inviter les citoyens à se projeter dans l'avenir, à identifier les défis et à définir les grandes orientations en créant un cadre propice à l'échange et la convivialité. Ce processus repose sur un partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités.



Descriptif

Diffusion de l'information

- Article dans le journal municipal « Le Groslaysien »
- Communication sur le site internet de la ville et les panneaux électroniques

Appel aux volontaires

- Intervention dans le spectacle de fin d'année de l'accueil de loisirs sur le thème de la biodiversité
- Lancement du parrainage citoyen lors de la « Faites » de l'Agenda 21 (Création de mini-groupes de gestion de projets plutôt que des instances permanentes)
- Ouverture du comité Agenda 21 à des représentants citoyens
- Réalisation d'une manifestation Agenda 21 en septembre 2013

Démarchage d'acteurs locaux

En cas de parrainage insuffisant sur la base du volontariat, possibilité de procéder par des tirages au sort sur liste électorale

Finalités



Lutte contre le changement climatique



Préservation des ressources



Cohésion sociale et solidarité



Epanouissement de tous les êtres humains



Modes de production et de consommation responsables

Autres actions liées : N, P, Q